CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E101763** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Raison sociale : SARL RESPEC'

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/03/2023

Capital : 33 000

277 RUE DE LA MAIRIE
16560 VILLEJOUBERT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME

Siret : 498 334 093 00016

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5551460604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5551460604

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/09/2026

Téléphone : 05 45 20 79 47 **Fax :**

Portable : 06 30 60 62 66

Responsabilité légale :
ROULON SEBASTIEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : respec@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 484 497 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	5	17/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	5	17/10/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	5	30/11/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 09:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E101763** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE **30/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/03/2023
Capital : 33 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME

Siret : **498 334 093 00016**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5551460604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5551460604

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/09/2026

Raison sociale : **SARL RESPEC'**

277 RUE DE LA MAIRIE
16560 VILLEJOUBERT

Téléphone : 05 45 20 79 47 **Fax :**
Portable : 06 30 60 62 66

Site Internet :
E-mail : respec@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
ROULON SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/10/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	13/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 09:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.